

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION

MEDIA 2007

Appel de propositions — EACEA/18/07

Mesures de soutien à la promotion et à l'accès au marché: festivals audiovisuels

(2007/C 196/09)

1. Objectifs et description

Le présent avis d'appel de propositions est fondé sur la décision n° 1718/2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2006 portant sur la mise en œuvre d'un programme de soutien au secteur audiovisuel européen (MEDIA 2007) ⁽¹⁾.

Parmi les objectifs de la décision susmentionnée du Conseil, il y a:

- faciliter et encourager la promotion et la circulation des oeuvres audiovisuelles et cinématographiques européennes dans le cadre de manifestations commerciales, de marchés professionnels et de festivals audiovisuels en Europe et dans le monde, dans la mesure où ces événements peuvent jouer un rôle important dans la promotion des oeuvres européennes et dans la mise en réseau des professionnels.

2. Candidats éligibles

Le présent avis s'adresse aux organismes européens établis dans un des pays suivants et détenus en majorité par des ressortissants provenant d'un des pays suivants: pays membres de l'Union européenne, de l'Espace économique européen participant au programme MEDIA 2007 (Islande, Liechtenstein, Norvège) et Suisse.

De tels organismes européens doivent mettre en oeuvre des festivals audiovisuels dont les actions contribuent aux objectifs précités et qui montrent un minimum de 70 % d'oeuvres européennes provenant d'un minimum de 10 pays participants au programme MEDIA dans la totalité de la programmation du festival.

3. Budget et durée des projets

Le budget maximal disponible au titre du présent appel de propositions s'élève à 2 500 000 EUR (sous réserve de l'adoption du budget 2008).

L'aide financière de la Commission ne peut excéder 50 % du total des coûts éligibles.

Le présent appel de propositions concerne uniquement les projets qui commencent entre le 1.5.2008 et le 30.4.2009.

4. Délai

Dates limites pour le dépôt des propositions:

— **15 octobre 2007**: pour les projets débutant entre le 1.5.2008 et le 31.10.2008,

— **30 avril 2008**: pour les projets débutant entre le 1.11.2008 et le 30.4.2009.

5. Informations complètes

Le texte complet de l'appel de propositions ainsi que les formulaires de candidature sont disponibles sur

<http://ec.europa.eu/media>

Les demandes doivent obligatoirement respecter les dispositions du texte complet et être soumises à l'aide des formulaires prévus.

⁽¹⁾ JOL 327 du 24.11.2006, p. 12.